

COVID-19 LES PREMIÈRES NATIONS, LES INUIT ET LES MÉTIS EN MILIEU URBAIN ET AUTRES TERRITOIRES ASSOCIÉS

CADRE DE RÉFÉRENCE

ÉBAUCHE 2020.12.14

Approuvé : XX, 2020

Modifié : XX, 2020

Préambule

Reconnaissant que

- La majorité des Premières Nations, des Inuit et des Métis résident dans des communautés situées en milieu urbain ou dans d'autres territoires associés;
- Des compétences imposées de l'extérieur divisent, et des écarts au niveau des politiques et du financement peuvent représenter des obstacles pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis, les empêchant d'avoir un accès opportun aux vaccins COVID-19;
- Certaines approches distinctes et éprouvées sont nécessaires pour engager et offrir un accès aux services de santé culturellement sécurisants, incluant la vaccination COVID-19;
- Services aux autochtones Canada, des services de santé aux échelles provinciale et territoriale, comportent des lacunes quant à leur expertise et connaissance de ces approches distinctes
- Les prestataires de services chez les Premières Nations, les Inuit et les Métis en milieu urbain et dans les territoires associés réussissent à cet égard depuis de nombreuses années

un Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : milieux urbains et territoires associés doit être établi dans le But suivant.

1.0 But

- L'objectif du Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : milieux urbains et territoires associés est de travailler en collaboration avec les secteurs F/P/T/A/L (fédéral, provincial, territorial, autochtone, local) afin de partager des informations et coordonner des approches dans le but de faciliter un accès opportun et culturellement sécurisant, incluant les processus uniques de planification et de prestation du vaccin COVID-19, spécifiquement pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis établis en milieu urbain.
- Cet organisme travaillera en lien avec le Groupe de travail de planification de la COVID-19 de Services aux autochtones Canada.

2.0 Objectifs

- Faciliter un accès opportun et culturellement sécurisant au vaccin COVID-19 pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis établis en milieu urbain et dans les territoires associés
- Effectuer un suivi et combler les écarts dans la mise en œuvre provinciale/territoriale de la recommandation du CCNI de prioriser les Premières Nations, les Inuit et les Métis pour la vaccination, en focalisant sur les populations PNIM en milieu urbain et dans les territoires associés.
- Élaborer du matériel et communiquer au F/P/T/A/L à tous les paliers afin d'inciter les gouvernements, les organisations et les individus de tenir compte des réalités et perspectives des Premières Nations, des Inuit et des Métis résidant en milieu urbain, et de considérer adéquatement ces réalités et perspectives dans les stratégies de vaccination COVID-19;

- Faciliter l'allocation rapide des soutiens nécessaires en matière de finances et de ressources humaines pour atteindre ces objectifs de manière expéditif.

3.0 Activités

En atteignant son but, le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : milieux urbains et territoires associés organise des activités telles que décrites sommairement ci-dessous :

- Compiler, partager l'information et le travail en appui à la vaccination auprès des Premières Nations, des Inuit et des Métis résidant en milieu urbain incluant sans s'y limiter : l'accès à la vaccination en vertu d'allocations provinciales et territoriales, la gestion de la chaîne du froid, la formation, l'administration à la suite des orientations recommandées par la santé publique, l'examen de la sécurité et l'efficacité du vaccin, la gestion de l'inventaire, assurer la disponibilité des fournitures nécessaires et de l'équipement de protection personnel, favoriser la prise du vaccin, le développement des communications, les besoins ponctuels de ressources humaines en santé, la capacité régionale/communautaire, et les processus de données et de rapports;
- Fournir des conseils et une orientation stratégique aux organismes fédéraux, provinciaux et municipaux responsables des services de vaccination, incluant la vaccination COVID-19, en matière d'enjeux émergents et de priorités identifiées concernant un éventail de considérations en lien avec la COVID-19, incluant sans s'y limiter, l'accès, la mise en œuvre et l'assurance qualité;
- Établir des liens avec des partenaires et des parties prenantes du programme, à l'interne et à l'externe;
- Collaborer avec les groupes suivants quant à l'intérêt pour une adhésion, sans s'y limiter :
 - Service de contrôle des maladies transmissibles (SCMT SAC)
 - Bureau des populations et de la santé publique (SAC)
 - Association nationale des centres d'amitié
 - Halifax Friendship Centre
 - Labrador Friendship Centre
 - Manitoba Friendship Centre
 - First Light Friendship Centre
 - People of Darn Friendship Centre
 - Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)
 - Akausivik Inuit Family Health Team
 - Atelihai Inuit
 - Inuit Edmontonmiut Working Group
 - Inuuqatigiit Centre for Children and Families
 - Manitoba Inuit Association
 - Pauktuutit Inuit Women of Canada
 - Southern Quebec Inuit Association
 - Toronto Inuit Association
 - Tunngasugit Inc
 - Yellowknifemiut Inuit Kattuqiqatuguut
 - Assemblée des Premières Nations (APN)
 - Chiefs of Ontario
 - Manitoba Métis Federation
 - Métis Nation of Alberta
 - Métis Nation of Ontario
 - Métis Nation of Saskatchewan
 - Agence de santé publique du Canada (ASPC)
 - Santé Canada (SC)
 - Association des médecins autochtones du Canada (AMAC)
 - First Nations Health Authority (FNHA)

- Northern Inter-tribal Health Authority (NITHA)
- Sioux Lookout First Nations Health Authority (SLFNHA)
- First Nations Health Managers Association (FNHMA)
- Représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux
- Winnipeg Regional Health Authority
- Contribuer à la stratégie de communication pour le déploiement de la vaccination COVID-19 élaborée par le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 dirigé par SAC, afin d'assurer qu'elle soit inclusive des expériences des Premières Nations, des Inuit et des Métis résidant en milieu urbain;
- Travailler en collaboration pour cerner les défis uniques et trouver les meilleures solutions pour la vaccination COVID-19;
- Partager des perspectives quant à la planification de la vaccination COVID-19;
- Partager des opinions et des points de vue experts, éclairés par une association professionnelle ou juridictionnelle;
- Documenter les défis et les opportunités dans l'amélioration des services de santé publique auprès des communautés autochtones en milieu urbain.

4.0 Membres

- Le Bureau des populations et de la santé publique de la DGSPNI et le Service de contrôle des maladies transmissibles prendront le rôle de secrétariat principal conjointement pour le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés.
- Les co-présidents identifieront d'abord des membres potentiels à inviter comme participants selon les critères définis ci-dessous. Ensuite, les membres du Groupe de travail pourraient identifier d'autres membres potentiels qui répondent aux critères ci-dessous et qui souhaitent contribuer à l'atteinte des Objectifs du Groupe de travail.
- Les membres doivent détenir des connaissances dans le domaine des pratiques d'immunisation et être au courant des enjeux opérationnels liés aux spécificités de la vaccination auprès des Autochtones en milieu urbain.
- Les membres doivent être impliqués dans la réponse à la COVID-19.
- L'adhésion comprendra des partenaires autochtones clés, des collègues de la DGSPNI, l'Agence de santé publique du Canada, et des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux.
- On s'attend à ce que tous les membres informent leurs gestionnaires/leadership sur une base régulière.
- Les membres et partenaires régionaux mobiliseront leur région/leadership afin que les décisions prises reflètent l'engagement collectif.
- Les membres et partenaires régionaux fourniront des perspectives et des données pour leurs direction/région/populations, le cas échéant.
- Un délégué doit être envoyé lorsqu'un membre est dans l'impossibilité d'y assister, toutefois, une participation constante par le membre principal est fortement recommandée. Un délégué doit assumer l'entière responsabilité du membre régulier à leur place.
- Les participants ad hoc seront invités en fonction des besoins identifiés. Un membre peut demander qu'une personne assiste à la réunion comme participant ad hoc, sous réserve d'approbation par les coprésidents.
- Les affaires discutées à la réunion et les téléconférences sont confidentielles et ne doivent être discutées avec des membres du public.

5.0 Coprésidents

- Les trois coprésidents proviendront de l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA), du Bureau de la population et la santé publique de la DGSPNI et de l'Agence de santé publique du Canada, et

- Le poste de coprésident pour l'ANCA sera occupé par la directrice exécutive de l'ANCA ou, sinon, par une personne désignée par la directrice exécutive de l'ANCA
- La personne au poste de coprésident pour la DGSPNI sera désignée par le directeur général du Bureau des populations et de la santé publique.
- La personne au poste de coprésident pour l'ASPC sera désignée par _____
- Responsabilités des coprésidents :
 - Travailler avec leurs collègues coprésidents dans la préparation de l'ordre du jour et l'examen de rapports de décisions avant la présentation aux membres;
 - Convoquer et diriger des réunions en partenariats avec les coprésidents (la direction sera en alternance d'une réunion à l'autre);
 - Établir des groupes de travail ad hoc au besoin;
 - Informer la haute direction de leurs organisations quant au progrès, enjeux et recommandations du Groupe de travail, en collaboration avec leurs collègues coprésidents
 - Assumer les responsabilités d'un coprésident dans son absence;
 - Maintenir une communication efficace avec les coprésidents et les membres du Groupe de travail.

6.0 Gouvernance lors des réunions

- Le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés entretiendra une relation respectueuse et coopérera avec le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 de SAC.

Principes

- Les présidents et coprésidents respectifs travailleront en collaboration pour partager les information et matériel pertinents pour le bénéfice et les connaissances mutuels.
- Respecter les structures de gouvernance autochtones et recevoir les voix d'autres groupes et organisations afin de fournir des perspectives appréciées en lien avec la vaccination COVID-19 pour les communautés autochtones en milieu urbain
- Respecter le contexte provincial et territorial de la vaccination, où chacune des régions assure la vaccination COVID-19 auprès des populations et communautés autochtones, tout en facilitant la collaboration au sein des partenaires F/P/T/A/L, afin d'offrir un accès équitable à la vaccination COVID-19 chez les Premières Nations, les Inuit et les Métis résidant en milieu urbain.

Rapport :

- Le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés sera imputable aux organisations respectives par le biais de leurs coprésidents, et responsables d'informer leurs organisations en vertu de leurs propres politiques et procédures.
- Les procès-verbaux des réunions documenteront les informations, décisions et recommandations clés, telles qu'approuvées par les membres.
- Aucun rapport formel, tel un rapport annuel, n'est exigé de la part de l'organisme à ce stade-ci.

Fréquences des réunions :

- La fréquence des téléconférences ou vidéoconférences est hebdomadaire sauf s'il y a un besoin défini pour des réunions plus fréquentes ou moins fréquentes, en raison de la disponibilité des membres ou de besoins immédiats pour traiter d'enjeux et de priorités émergents.
- Tout membre peut demander qu'une réunion spéciale ait lieu advenant une affaire urgente.

7.0 Réseaux

- Le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés collaboreront avec les réseaux, comités et groupes suivants :
 - Les centres d'amitié et les organismes autochtones ou communautaires se situant en milieu urbain afin d'établir un endroit inclusif pour la vaccination puisque les Peuples autochtones subissent souvent du racisme et développent une méfiance envers les institutions médicales occidentales

8.0 Secrétariat

- La fonction de secrétariat sera fournie par le Bureau des populations et de la santé publique de la DGSPNI et le Service de contrôle des maladies transmissibles du Bureau national de la DGSPNI.
- Le Secrétariat est responsable de fournir du soutien au niveau des politiques, administratif, logistique et fonctionnel aux coprésidents et membres du Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés.

9.0 Durée

- Le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés doit être établi en décembre 2020 et continuera pour une année, à moins que le groupe et les organisations des coprésidents jugent nécessaire de continuer plus longtemps ou, inversement, pourrait se terminer plus tôt par une entente mutuelle des membres et des coprésidents.
- Les Termes de référence pourraient être modifiés lors d'une réunion quelconque par consensus pour approbation ultérieure par le Groupe de travail de planification pour la vaccination COVID-19 : Premières Nations, Inuit et Métis en milieu urbain et dans les territoires associés. Des modifications mineures peuvent être apportées par le Secrétariat en consultation avec les coprésidents.